

N/REF : AG/DB//20

OBJET : COVID-19

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

Un adulte qui fréquente l'école/la classe de votre enfant présente une infection Covid-19. Votre enfant fait partie de ceux qui ont eu des **contacts étroits** avec cette personne, Cela ne signifie pas que votre enfant a été contaminé, mais qu'il est à risque de porter le virus. **Tous les élèves dans ce cas** doivent donc être mis **en quarantaine** à la maison pour une durée de **7 jours à partir du dernier contact à risque**, même s'ils ne sont pas malades. Cette mesure vise à surveiller leur état de santé, et empêcher la transmission du virus à d'autres personnes.

Dès lors :

- Votre enfant ne peut pas fréquenter l'école jusqu'au **12/10/2020**.

Voici les consignes à suivre durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à savoir jusqu'au **19/10/2020**.

- Il est recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m, et **d'éviter les contacts avec les personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans (grands-parents) ou porteurs d'une maladie chronique. De même, les **activités extra-scolaires**, loisirs, académies doivent être évités.
- Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets.)
- Vous devrez **être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme** tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

CONTACT

Débora BERGER
Secrétariat
Au Service Promotion
de la Santé à l'école
debora.berger@charleroi.be

Rue de Crayencour, 24
6030 Marchienne au Pont
T. 071/86.56.60
F. 071/86.56.72



En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

- Un test systématique chez un enfant de maternelle qui ne présente pas de symptôme n'est pas indiqué.

Pour les élèves de 3^{ème} maternelle (en obligation scolaire) :

Afin de justifier l'absence de votre enfant à l'école, un **certificat de quarantaine** est transmis à l'école par le **médecin PSE**.

Le service PSE est à votre disposition pour toute question à ce sujet au 071/86.56.60.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'assurance de ma considération distinguée.

Gwenaëlle GREGGIO
Médecin Scolaire
Du Service PSE

L'ONE est responsable de la politique de promotion de la santé à l'école

CONTACT
Débora BERGER
Secrétariat
Au Service Promotion
de la Santé à l'école
debora.berger@charleroi.be

Rue de Crayencour, 24
6030 Marchienne au Pont
T. 071/86.56.60
F. 071/86.56.72

CONSEIL D'HYGIENE POUR DES CONTACTS A HAUT RISQUE ASYMPTOMATIQUES D'UN PATIENT ATTEINT DE COVID-19

Version 01 octobre 2020

Vous avez été en **contact étroit** avec une **personne atteinte de COVID-19**. Suivez attentivement les instructions ci-dessous pour éviter de propager le virus.

Empêcher la contamination des autres

Restez à la maison

- Même si vous n'êtes pas malade, vous devez rester à la maison. En effet, il est possible que vous soyez infecté par le virus et que vous tombiez malade dans les prochains jours. Il peut s'écouler plusieurs jours entre l'infection et l'apparition de plaintes. Parce que vous pouvez transmettre le virus même dans les jours précédant immédiatement le développement des plaintes, vous devez rester à la maison pendant au moins 7 jours par mesure de précaution.
- Vous ne pouvez quitter votre domicile que si cela est strictement nécessaire, comme pour acheter de la nourriture ou pour aller chez le médecin ou à la pharmacie. Portez toujours un masque buccal et évitez tout contact avec les autres.
- Ne recevez pas de visiteurs à la maison.
- Si vous travaillez dans une profession essentielle (par exemple en tant qu'infirmière), il se peut exceptionnellement que l'on vous demande quand même d'aller travailler. Des conditions strictes doivent être respectées ici, dont votre employeur discutera avec vous.

Suivez attentivement votre état de santé

- La grande majorité des personnes qui ont été en contact étroit avec un patient COVID-19 ne tombent pas malades. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter trop, mais vous devez faire très attention. Il est possible que le centre d'appel prenne régulièrement contact avec vous pour surveiller l'apparition de symptômes.
- Par conséquent, soyez attentif à l'apparition de symptômes possibles. Si vous avez de la fièvre ou d'autres plaintes (par exemple, problèmes respiratoires, fièvre, toux, mal de gorge,...), appelez votre médecin pour avoir des conseils et si nécessaire, un rendez-vous pour un test.
- Vous serez invité (par le centre d'appel ou votre médecin généraliste) à passer un test. Ce test aura lieu au plus tôt cinq jours après le dernier contact étroit. Il est important de ne pas effectuer le test trop tôt car un test précoce augmente le risque d'un résultat erroné. Les enfants de moins de 6 ans n'ont généralement pas besoin d'être testés.
- Vous pouvez retourner au travail une semaine après le dernier contact à risque, à condition que votre test ait été négatif et que vous ne vous sentiez pas malade. Vous devez également être très prudent la semaine suivante. Limitez vos contacts sociaux, portez un masque buccal dans les lieux publics et ne vous rendez pas encore auprès de personnes à risque élevé de tomber gravement malades à cause de COVID-19 (comme les personnes âgées). Contactez votre médecin si vous vous sentez malade.
- Des règles plus strictes peuvent s'appliquer aux personnes qui travaillent avec des personnes vulnérables (par exemple, les personnes âgées).

Protéger vos cohabitants vulnérables

- Si l'un des membres de votre ménage présente une vulnérabilité accrue à une forme grave de COVID-19, par exemple en raison du diabète, d'une maladie cardiaque ou respiratoire chronique, de problèmes immunitaires ou d'un âge avancé, faites particulièrement attention.
- Ne partagez pas les ustensiles pour manger et boire (couverts, assiettes, tasses, verres, ...), les brosses à dents ou les serviettes/essuies.

Hygiène personnelle

Toux / éternuement dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir en tissu ou en papier. Si vous n'en avez pas sous la main, tousssez ou éternuez dans le pli de votre coude, l'intérieur de votre pull ... Jetez immédiatement les mouchoirs en papier dans une poubelle avec un

Lavez régulièrement vos mains

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon pendant 40 à 60 secondes plusieurs fois par jour.
Séchez-vous les mains avec des serviettes propres.